

SUNDEP INFOS

LA BRÈVE DU SYNDICAT SOLIDAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Fin septembre, Léon XIV, alias Robert Francis Prevost, était en France. Hasard ou coïncidence, cette venue a donné des ailes à un autre Prevost, le secrétaire général de l'enseignement catholique, qui, à l'occasion de cette visite, a invité les établissements sous contrat à banaliser le 25 septembre pour en faire un « temps éducatif » autour de l'événement et du caractère propre de l'enseignement catholique. La messe est-elle dite ? Pour rappel, le « caractère propre » n'autorise pas tout. En effet, ces mêmes établissements participent au service public d'éducation, leurs enseignant·es sont rémunéré·es par l'État, et aucune pratique religieuse ne peut être imposée aux élèves ni aux personnels. À force de vouloir réaffirmer le caractère catholique de l'enseignement catholique, attention à ne pas oublier le deuxième terme : enseignement. Amen.

Le décrochage dont on parle moins....

On disserte beaucoup sur le « décrochage » des élèves dans les classements internationaux. Un peu moins sur celui, spectaculaire, du niveau de vie des enseignant·es depuis plusieurs décennies. Salaires en berne, pouvoir d'achat érodé, conditions de travail dégradées : le trio gagnant, mais pas pour les profs...

La mobilisation du 29 septembre aura aussi servi à le rappeler : pour relever l'École, il faudra bien commencer par relever celles et ceux qui la font vivre.

Ce décrochage-là ne se mesure pas en points PISA, mais sur les fiches de paie et dans les fins de mois.

ou le conflit de loyauté. Une fois cette porte ouverte, on ne peut pas simplement remettre le questionnaire dans une enveloppe et passer à l'heure suivante.

Les mécanismes du psychotraumatisme sont aujourd'hui bien documentés : sidération, dissociation, souvenirs fragmentaires, difficulté à mettre les faits en mots. Ce sont précisément des situations qui nécessitent des adultes formés pour écouter sans suggérer, ne pas minimiser, évaluer le danger et orienter rapidement vers les professionnel·les compétent·es. Et le danger existe aussi lorsque la parole enfin recueillie ne débouche sur rien. Ne pas être entendu·e, devoir répéter son histoire plusieurs fois sans être entendu·e, c'est ce que les spécialistes appellent une victimisation secondaire.

Un questionnaire peut donc être un outil de repérage. Il ne peut pas tenir lieu de politique de protection.

Libérer la parole, oui. Mais encore faut-il être capable de l'entendre.

Quand parler ne suffit pas...

À partir de novembre, l'Éducation nationale veut soumettre chaque année près de 11 millions d'élèves, de la grande section à la terminale, à un questionnaire destiné à mieux repérer les violences sexistes et sexuelles.

L'objectif est évidemment nécessaire. Mais la méthode inquiète déjà associations, syndicats et professionnel·les : personnels insuffisamment formés, médecine scolaire, service social et psychologie de l'Éducation nationale exsangues, modalités de recueil encore discutées... et risque de faire émerger des situations extrêmement lourdes sans avoir derrière les moyens humains pour y répondre.

Car faire parler un enfant n'est jamais un geste anodin. Une révélation peut ouvrir une porte longtemps restée fermée par la peur, la honte, l'emprise

MD, suppléant·es : le plein d'heures... et d'essence...

Pendant des années, on nous a expliqué qu'il manquait des enseignant·es. Alors on a recruté des contractuel·les, des MD, des suppléant·es. Souvent dans l'urgence, parce qu'il fallait bien quelqu'un devant les élèves.

À la rentrée 2026, beaucoup découvrent pourtant combien cette reconnaissance est fragile.

Dans le privé sous contrat, les militant·es du SUNDEP connaissent bien la musique : quelques heures ici, quelques autres là, parfois sur deux ou trois établissements. Des kilomètres entre deux cours. Et pour espérer un temps complet, il faut accepter l'assemblage proposé.

Sur le papier, voilà donc un « poste ». Dans la vraie vie : du carburant, de l'usure, du temps sur la route et des journées parfois impossibles à organiser.

Le paradoxe est savoureux : on nous parle « attractivité » du métier, tandis que les plus précaires doivent encore prouver leur disponibilité en faisant le plein.

Les MD et suppléant·es ne sont pas une réserve dans laquelle on pioche au gré des besoins.

Au SUNDEP Solidaires, nous continuerons à rappeler une chose simple : la précarité d'un contrat ne doit pas autoriser la précarité des conditions de travail.

Et pour celles et ceux qui n'ont même pas cette « chance » de rester MD ou suppléant·e, la rentrée peut se terminer très vite... à France Travail.

Après avoir servi de variable d'ajustement pendant des mois ou des années, beaucoup découvrent qu'ils et elles peuvent aussi disparaître du jour au lendemain des besoins de l'institution.

Le satisfecit du mois :

La CFDT, la CFTC et les organisations signataires saluent l'accord sur la prévoyance.

Victoire, donc ?

À partir du 1^{er} janvier, les enseignant·es cotiseront pourtant 0,55 % de leur salaire brut au lieu de 0,2 %, tandis que la cotisation des OGEC passera de 1,05 % à 0,55 %.

En clair : moins de salaire net pour les enseignant·es et près de 30 millions d'euros économisés pour les OGEC.

On peut toujours appeler cela une victoire. Au SUNDEP, nous préférons regarder la fiche de paie.

Et maintenant, une exigence : que **cette manne bénéficie aux personnels de droit privé, en salaires ou en primes.**

Élections pro du 3 au 10 décembre : ne laissons plus les autres parler à notre place !

Au SUNDEP Solidaires, nous revendiquons un syndicalisme qui ne confond pas dialogue et renoncement. Négocier, oui. Mais sans considérer comme inéluctables les reculs qu'on nous demande ensuite d'accepter.

Salaires, précarité, conditions de travail, respect de nos droits : il reste beaucoup à gagner. Pas seulement à perdre un peu moins.

Du 3 au 10 décembre, faisons entendre une autre voix.

**Votons
SUNDEP Solidaires.**

